





pour éclairer le débat public

Les inscrits à France Travail dans les Yvelines au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3^e trimestre 2025, dans les Yvelines, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 120 150 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 087 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 128 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 107 490. Parmi eux, 66 630 sont sans emploi (catégorie A) et 40 850 exercent une activité réduite (catégories B, C).

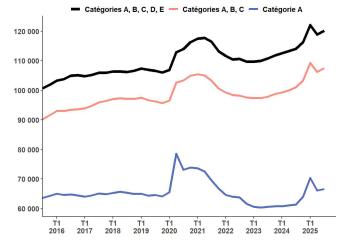
Au 3e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,0 % (+1 240) et croît de 5,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,2 % (+1 290) sur le trimestre et augmente de 6,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,7 % (+490) ce trimestre et croît de 8,6 % sur un an.

En région Île-de-France, au 3e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,5 % (+16 690). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,6 % (+16 120). En catégorie A, il croît de 1,1 % (+7 300) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Yvelines

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Depuis janvier 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé.

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables. Pour plus d'informations consulter la publication régionale.

Une documentation méthodologique est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8 de la publication régionale).

Prochaine parution, le jeudi 29 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Île-de-France au 4e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Yvelines, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an
Yvelines	Nie d	3 113			
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	61 330	66 140	66 630	0,7	8,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	14 780	14 550	14 700	1,0	-0,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	24 900	25 510	26 150	2,5	5,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	101 010	106 200	107 490	1,2	6,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	6 360	6 290	6 400	1,7	0,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	6710	6 410	6 260	-2,3	-6,7
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	114 080	118 910	120 150	1,0	5,3
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		1 967	3 087	56,9	0.00
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		9 637	10 128	5,1	
Région Île-de-France	725	50			100
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	597 740	647 600	654 900	1,1	9,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	154 120	151 610	154 290	1,8	0,1
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	231 150	236 990	243 130	2,6	5,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	983 010	1 036 190	1 052 310	1,6	7,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	60 610	58 240	60 030	3,1	-1,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	55 040	52 230	51 010	-2,3	-7,3
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	1 098 650	1 146 660	1 163 350	1,5	5,9
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		13 491	21 079	56,2	0
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		172 568	185 985	7,8	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux. Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions
Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AlJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffrage national):

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non - Les regles à actualisation ont ete modifies : Entre jamiler 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signe leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AJJ, Pacea). (Voir chiffrage en page 6 de la publication régionale).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Yvelines, données CVS-CJO

	Ĭ	Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **		
Ensemble de la catégorie ABC	101 010	106 200	107 490	1,2	6,4		
Moins de 25 ans	10 510	12 530	13 260	5,8	26,2		
Entre 25 et 49 ans	62 500	65 390	65 850	0,7	5,4		
50 ans et plus	28 000	28 290	28 380	0,3	1,4		
Ensemble de la catégorie A	61 330	66 140	66 630	0,7	8,6		
Moins de 25 ans	7 030	8 890	9 530	7,2	35,6		
Entre 25 et 49 ans	37 410	40 140	40 060	-0,2	7,1		
50 ans et plus	16 890	17 110	17 040	-0,4	0,9		

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux. Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Yvelines, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **	
Yvelines						
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	101 010	106 200	107 490	1,2	6,4	
Moins de 1 an	57 900	60 680	60 800	0,2	5,0	
Moins de 3 mois	22 300	22 540	22 810	1,2	2,3	
De 3 mois à moins de 6 mois	15 600	16 330	15 360	-5,9	-1,5	
De 6 mois à moins de 12 mois	20 010	21 810	22 630	3,8	13,1	
Un an ou plus	43 100	45 520	46 690	2,6	8,3	
De 1 an à moins de 2 ans	19 980	21 440	22 130	3,2	10,8	
De 2 ans à moins de 3 ans	8 470	9 230	9 420	2,1	11,2	
3 ans ou plus	14 650	14 850	15 140	2,0	3,3	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,7 %	42,9 %	43,4 %	0,6 pt	0,8 pt	
Région Île-de-France				2		
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	983 010	1 036 190	1 052 310	1,6	7,0	
Un an ou plus	419 380	442 160	454 860	2,9	8,5	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,7 %	42,7 %	43,2 %	0,6 pt	0,6 pt	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Yvelines, données CVS-CJO

		Effectif			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Yvelines	*				
Entrées en catégories A,B,C	10 320	14 920	14 490	-2,8	40,4
Sorties de catégories A,B,C	9 860	15 350	14 310	-6,7	45,1
Région Île-de-France		25		÷\/ 3	
Entrées en catégories A,B,C	103 180	140 160	144 360	3,0	39,9
Sorties de catégories A,B,C	98 620	148 860	137 990	-7,3	39,9

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.